



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 1^{er} Mars 2018

NÉGOCIATIONS RÉCENTES NAO, GPEC, CVT, PEE :

SUD-SOLIDAIRES SIGNE L'AVENANT SUR LE PEE PERMETTANT D'AUGMENTER L'ABONDEMENT DE L'INTÉRESSEMENT POUR 2018, LE RESTE C'EST DU FOLKLORE !

Pour *Sud-Solidaires* c'est clair : les reculs sociaux ne peuvent pas se négocier, ils se combattent !

Sud-Solidaires signe l'avenant de l'accord sur le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) qui permet de doubler l'abondement de 300% de l'intéressement pour 2018 : pour 200 € versé par le salarié sur le PEE, la CELC verse 600 €.

Par contre, nous refusons de signer le Procès-Verbal de désaccord de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) et déplorons les positions inacceptables de la direction : une fois de plus, 0% d'augmentation générale des salaires.

Concernant l'accord sur les CVT (Conditions de Vie au Travail), la direction clame volontiers qu'il faut améliorer les conditions de vie au travail, il n'en demeure pas moins qu'ils ont refusé d'engager les moyens nécessaires pour traduire cette volonté au travers de cet accord.

Ces dernières années, votre syndicat *Sud-Solidaires* a négocié et signé plusieurs accords qui apportent un réel plus pour les salariés : Intéressement, Plan d'Épargne Entreprise et abondement, Don de jours, Aide au transport de 150 € annuelle et Temps de travail avec la libération du samedi après-midi pour le réseau.

En revanche, votre syndicat refuse d'être complice, avec la direction de Loire-Centre ou de BPCE, d'une arnaque sociale dont les victimes sont à chaque fois les salariés. Nous pensons à l'accord sur les nouvelles classifications (relire nos tracts et notre dossier « classifications 2017 pour les nuls ») qui permet l'embauche de nouveaux entrants dits « low-cost » à des niveaux de salaire et de classifications inférieurs à ce qui se pratiquait.

Ou bien accepter de s'engager nationalement sous l'impulsion de la direction de BPCE, à associer un accord, la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières), à la réalisation du nouveau plan stratégique groupe 2018-2020 qui prévoit la suppression de 4 000 emplois minimum et la fermeture de plusieurs centaines d'agences !

Du même ordre, localement, l'accord sur le droit à la déconnexion signé il y a quelques mois, est aujourd'hui vivement critiqué par certains syndicats signataires !

Bin oui, *Sud-Solidaires* avait prévenu que sans blocage, cet accord provoquerait des dérives inadmissibles. La direction n'a pas attendu longtemps pour s'engouffrer dans la faille en proposant aux salariés de télécharger des applications professionnelles sur leurs smartphones afin de les consulter 24h/24h.

C'est socialement irresponsable !



« On ne change pas une équipe qui gagne », la direction trouve une nouvelle fois sur sa route, les syndicats d'accompagnement pour valider l'accord sur les Conditions de Vie au Travail (CVT), véritable hypocrisie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) !

C'est ainsi qu'aujourd'hui, les « académiciens du dictionnaire social », jamais à court d'idée virtuelle, s'efforcent de nous entraîner vers la notion de « Qualité de Vie au Travail ».

Dans cette approche de type « Bisounours », nous sommes dans un monde idyllique qui a éradiqué la souffrance et le risque.

Chacun va pouvoir développer bien-être et accomplissement de soi dans des collectifs de travail aseptisés. C'est bien connu ! Seul existe ce qui est nommé. Fallait y penser !

Mesurons plutôt les conséquences prévisibles du projet stratégique de Loire-Centre avec les indicateurs les plus pertinents. La synthèse de ce projet est « d'accentuer les résultats en diminuant les effectifs d'ici à 2020 ».

Nul besoin d'être chercheur émérite pour imaginer les conséquences en terme de pression commerciale, pratiques managériales, politique salariale, tri de clientèle et autres compétitions internes.

De cet accord, il n'y a rien à en attendre. D'ailleurs, de l'aveu même des représentants des syndicats signataires, les conditions de vie au travail ne s'en trouveront pas améliorées !

Au préalable, il aurait fallu mesurer la charge de travail et mettre en place des effectifs suffisants pour y faire face. Or, la direction n'a jamais voulu s'engager dans ce type de démarche, tout juste consent-elle à développer la conciergerie pour le réseau ...

À Sud, nous affirmons haut et fort que la souffrance au travail va se développer encore plus et que les risques psychosociaux vont se multiplier. Nous alertons officiellement les dirigeants de Loire-Centre sur leur responsabilité pleine et entière dans ce qui va arriver aux salariés. Parler de qualité de vie au travail dans un tel contexte est indécent et révoltant, tant de la part des dirigeants que de celle de « partenaires sociaux » qui pourraient se complaire dans une démarche sémantique et idéologique qui voudrait culpabiliser toutes celles et ceux que le travail est en train de détruire.

Sud Loire-Centre se bat au quotidien sur le terrain contre la souffrance au travail à travers les différentes instances auxquelles il participe (CHSCT, CE et DP), en utilisant tous les moyens à sa disposition.

Pour Sud-Solidaires, la santé physique et mentale des salariés est un enjeu trop important pour la laisser entre les seules mains des dirigeants.

✂-----

BULLETIN D'ADHÉSION SYNDICAT SUD-SOLIDAIRES CELC

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classification :

Adresse :

Mail perso : Téléphone portable :

Lieu d'affectation : N° Agent :

Calcul de la cotisation annuelle : Salaire mensuel net x 13 x 0,40% =

Date et signature :

Bulletin à retourner aux représentants syndicaux

Local Syndical Sud-Solidaires Code courrier interne : PSX45 2 Rue Lavoisier 45140 INGRE
Mail : sud.loirecentre@free.fr Téléphone local Orléans : 02-38-41-52-84

Et vous le 7 juin, jour des festivités du bicentenaire, que comptez-vous faire ?

Vos représentants Sud-Solidaires : Alain QUESNE - Katia LACOURTE - Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Daniel MIHALYI - Daniel GEORGELIN - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUS.